

## Social

# SUBLISTATIC (HÉNIN-BEAUMONT) : "ACLAND", S'EN SORT BIEN... LA COUR D'APPEL DE DOUAI INFIRME LE JUGEMENT DES PRUD'HOMMES DE LENS

Il était une fois ! Il était une fois où les filières du textile régional investissaient dans des secteurs d'avant-garde. C'était le cas de la Lainière de Roubaix qui avait lancé, au tournant des années 1970, Sublistatic à Hénin-Beaumont ; le nom est issu de la "sublimation", (ou transposition) c'est-à-dire une société spécialisée dans la fabrication de papier-transfert destiné à l'impression sur du textile. Le projet était fait pour faire gagner beaucoup d'argent aux financiers de tous ordres.



Sublistatic, les anciens salariés toujours sur le pont. (Photos Liberté 62)

**S**UBLISTATIC à Hénin-Beaumont, était liquidée en 2007 aucun repreneur sérieux n'était en lice ; la direction locale, elle, n'a rien fait pour "arranger les choses"

Les anciens salariés de Sublistatic portent plainte aux Prud'hommes de Lens. Ils sont plus d'une centaine dans ce cas en dénonçant l'absence de Plan de sauvegarde de l'emploi. Les licenciements de 168 anciens salariés ont été annulés et de fortes indemnités leur ont été attribuées. Les prud'hommes de Lens condamnent, Acland, un fonds d'investissement américain, une première qui pourrait faire jurisprudence. Mais voilà, la Cour d'appel de Douai ne l'entend pas de cette oreille et vient de diminuer d'une façon drastique (plus de 50%) le montant des indemnités obtenu à Lens (de 37 000 à 220 000 euros).

Fin janvier 2008, le personnel constatait que les indemnités de licenciement "promises" aux 224 salariés recouvraient la liquidation totale de leur entreprise. "On nous a demandé d'accepter les conditions de la convention de reclassement personnalisée pour obtenir 3.000 euros de prime, plus 7.000 euros si nous décrochons un CDI, un CDD ou une forma-

tion", soulignait la secrétaire adjointe du comité d'entreprise. Et les 7000 euros sont là pour masquer les chiffres du chômage, puisque seul le salarié qui trouve un emploi ou une formation dans les six mois va toucher les 7000 euros en plus des 3000 euros de prime de licenciement. Dans le cas contraire, c'est le "chômage" avec tout ce que cela comporte. C'est très en-deçà des revendications de départ. La mobilisation a montré que l'outil de travail était toujours performant puisque de nombreuses familles, de nombreux élus, ont pu, ainsi, visiter une usine "prête à redémarrer à tout moment".

### Savoir-faire

Un outil de travail performant, un savoir-faire exceptionnel, de belles machines, un produit impeccable, tous ces adjectifs traduisent bien ce qu'était une entreprise comme celle-là, une entreprise dont la machine infernale des LBO a cassé entièrement au bout de la troisième fois... "La diversification était un enjeu de taille, un enjeu qu'il fallait prévoir, nous ont dit les salariés lors de la visite de leur entreprise, remporter d'autres marchés, c'était possible. C'est l'appât de l'argent qui a tué nos emplois, l'usine a fait d'énormes

pourtant, des investissements avaient eu lieu, comme le passage récent au numérique, avec des machines de qualité. Le savoir-faire des salariés était là, irréprochable !

Il fallait rembourser les dettes et aujourd'hui 235 salariés savent ce que signifie la liquidation de leur entreprise dont les machines ont été vendues aux enchères. Dans cette entité, il y a aussi une unité qui tourne à plein, "Subligravure" (qui grave les matrices), largement bénéficiaire et convoitée de toutes parts. En 2004, ce sont quelques 60 salariés qui ont fait les frais d'un licenciement collectif et aujourd'hui, ce sont les mêmes arguments qui sont utilisés pour dégraisser, la concurrence asiatique et chinoise. Ceux qui sont à la tête de l'entreprise obéissent aux fonds de pension américains. Il faut intéresser l'actionariat". Or, les salariés de Sublistatic savent qu'on ne peut jouer impunément avec les mots, car ils expriment, hélas, une situation sociale donnée.

"Le gouvernement français, observe la CGT, ne prend pas ses responsabilités en matière de négociations commerciales internationales. Le secteur textile est plus que jamais la monnaie d'échange d'un troc ; l'argument de tout

mettre sur le dos de la concurrence asiatique est une tactique habituelle de la part de l'employeur Sublistatic".

### Acland investit ailleurs

Quid de Sublistatic ? Le dernier propriétaire, le groupe Acland, avec des cotations en bourse en hausse fait encore des bénéfices en liquidant l'entreprise du Boulevard Darchicourt à Hénin-Beaumont.

Le "Pôle de compétitivité" UP-TEX, (textiles traditionnels et techniques), annoncé d'une façon tonitruante par le gouvernement, se devait d'apporter de nouvelles garanties et une véritable reconnaissance de la profession. Il n'en est rien, là comme ailleurs.

Aujourd'hui, la disparition de l'unité héninoise, conforte, hélas, la notion d'abandon de toute une filière et l'incurie totale des pouvoirs publics. Les prud'hommes, dernier rempart, contre l'arbitraire patronal ont donné raison aux salariés, la Cour d'appel de Douai dit le contraire. Avec leur avocat, ils étudient, décidés à ne pas se laisser faire, la riposte la plus efficace possible. Mais le temps presse...

Pierre Pirierros



Un matériau de production et une spécialisation uniques en France, mais c'est du passé.

## WALTER, RETOUR EN RÉSISTANCE, un film de Gilles Perret, à Bruay-La-Buissière

**L**E nom de «Walter» et le mot «résistance», Gilles Perret les a toujours associés. Avant même de savoir ce que cela signifiait, Gilles savait que son voisin Walter avait été déporté dans un camp de concentration du nom de Dachau ...

Aujourd'hui Walter Bassan a 82 ans. Il vit avec sa femme en Haute-Savoie, et mène une vie pour le moins active. D'écoles en

manifestations, de discours engagés en témoignages de la guerre, Walter continue son long combat, fait de petites batailles, contre toutes les formes de démagogues, d'injustices et d'oppressions. De même que lorsqu'il avait 18 ans, et qu'il «jouait» comme il dit, à distribuer des tracts anti-fascistes dans les rues commerçantes d'Annecy alors occupée, Walter agit en écoutant son cœur. «Je n'ai pas

changé», comme il se plaît à rappeler.

Partageant ces mêmes «raisons du cœur», Gilles Perret réalise ici un portrait vivant de cet homme calme et insurgé. Nous sommes invités à les suivre en passant du Plateau des Glières à Dachau, à faire des retours en arrière pour mieux comprendre l'histoire, à partager leurs inquiétudes face à un monde où l'inégalité et l'injusti-

ce gagnent sans cesse du terrain, à poser les questions qui fâchent... Sans prétention, et avec la même simplicité et constance que Walter, ce documentaire révèle l'actualité, l'importance, et la nécessité, d'une résistance au quotidien.

**Avec le Cinéma : Les Etoiles de Bruay-Labuissière, nous vous invitons à voir ce film mardi 15 décembre, démarrage de la projection à 20h, suivi d'un**

**débat avec le réalisateur Gilles Perret et d'un pot... Entrée 3,80 €.**

Contact, la programmatrice

**Pauline Delsart :**  
contact@cinema-les-etoiles.fr

Et J.Delelis courriel :  
jacques.delelis@nordnet.fr